



Littérature francophone et questionnement linguistique: de quelle(s) langue(s) parle-t-on ?

Isabelle Simões MARQUES

Universidade Aberta

CLUNL-FCSH-Universidade Nova de Lisboa

Laboratoire d'études romanes, Université Paris 8

isimoesmarques@fcs.unl.pt

Nombreux sont les termes qui désignent la littérature en langue française, notamment *littérature(s) francophone(s)*, *littératures mineures*, *littérature périphérique*, et une telle profusion de termes montre bien toute la problématique: celle de la définition de l'objet même (Voir Iundt, 2009). Le terme le plus courant reste celui de littérature francophone, la variation au pluriel permettant d'admettre la pluralité des objets ou des espaces. Ceci soulève un premier paradoxe: la littérature francophone, dans son acception la plus stricte, est la littérature écrite en langue française (cette définition soulève d'ailleurs un problème lexical), pourtant, la littérature que l'on étudie sous ce terme est la littérature française non hexagonale. C'est dans cette tension entre un centre, l'hexagone, et des littératures en langue française, provenant d'espaces divers, que tout se joue, et c'est cette distribution spatiale de la littérature que nous interrogerons tout d'abord. Nous commencerons par rappeler brièvement comment le concept a été façonné et nous ferons état des recherches actuelles sur la question. Sans toutefois prétendre établir l'histoire de la critique des littératures francophones, il convient de s'interroger sur les modalités et les finalités de cette construction progressive d'un savoir, qui s'est essentiellement bâti en France.



Francophonie(s) littéraire(s)

Le concept de *francophonie littéraire* est apparu en 1973 par Tougas et repris, notamment, par Beniamino en 1999. Ce dernier a signalé les obstacles au niveau socio-symbolique, historico-politique et scientifique de ce concept. En effet, le discours critique éprouve des difficultés à le définir et le cadre académique ressent des difficultés à le nommer. Il convient de s'interroger sur ce concept pour tenter d'en montrer les enjeux et proposer quelques pistes de réflexion. Il est important de comprendre que cet ensemble est défini par rapport à une langue et un espace et non par sa temporalité (Iundt, 2009, Panaité, 2012). Alors, comment pouvons-nous envisager ce terme ? Serait-il seulement un outil lexical capable de désigner sans souci de cohérence tout ce qui semble difficile de catégoriser ? Y a-t-il une réelle légitimité à étudier ensemble, et donc distinctement des autres œuvres françaises, les littératures de langue française non hexagonales, c'est-à-dire à regrouper l'Afrique francophone, les Antilles, la Suisse, la Belgique, le Canada, etc. ? Nous pouvons considérer qu'une analyse littéraire fondée sur le critère de la langue est problématique car le choix de la langue d'écriture pour les écrivains est souvent lié à des facteurs complexes, qui ne sont pas forcément liés à l'économie interne d'une langue. On peut donc se demander s'il est utile de chercher à les regrouper sous la dénomination de littérature(s) francophone(s) et si cette classification est intéressante sur le plan scientifique.

D'autres approches

D'autres propositions théoriques ravivent l'étude de cette question, en reprenant les concepts d'espace, d'histoire et de langue. Plusieurs approches tentent de mieux définir l'espace de langue française (Voir Riffard, 2008). Maingueneau (1988) a notamment développé le concept de *scénographie*, formule qui unit, non

seulement, les données concernant les textes et leur style (l'éthos, l'espace d'énonciation, l'organisation temporelle), mais aussi leur parcours social et institutionnel. Bourdieu (1992), quant à lui, a proposé la notion de *champ littéraire*, notion notamment reprise par Aron en 1995 et Casanova en 1999. Cette notion permet de désigner un système singulier de relations sociales régi par des rapports de force, c'est-à-dire de les affilier dans une situation de recherche de reconnaissance et de volonté de domination. Cependant, nous pouvons nous demander quelle définition donner à ce champ littéraire. Dans ce sens, Halen (2001), considère que le *champ littéraire francophone* n'est pas un champ cohérent et propose le concept de *système littéraire*. Il affirme ainsi que: « Le système littéraire francophone existe bel et bien, englobant l'ensemble des productions qui ne relèvent pas directement du niveau local et qui ne sont pas présentées comme françaises » (Halen, 2001: 24). L'auteur s'attache ainsi à décrire les relations de dépendance des systèmes littéraires africains face au champ littéraire français. Il nomme ces systèmes *périphéries* ou *marchés* et les décrit comme des *espaces d'entrée* dans le champ central, soumis à de puissantes contraintes :

S'agissant du texte francophone, le contexte est celui d'un système de production et de réception qui est contraint de s'adapter au verrou que constitue le rapport centre périphérie. Pour faire jouer ce verrou, certains acteurs peuvent être tentés, ou se trouvent même obligés, de jouer la carte de la différence exotique, qui n'est pas le moindre des héritages laissés par le différentialisme colonial. (Halen, 2001: 30)

Cette notion de *différentialisme coloniale* est opérante pour l'analyse de la francophonie littéraire si l'on tient compte de l'idéologie francophone relativement à la politique assimilationniste



qui a souvent joué un jeu de différenciation entre la littérature française et la littérature francophone.

Reprises de la notion de langue: *des langues*

Parler de littérature c'est avant tout parler de langue. Pour reprendre les mots de Bourdieu, « parler de *la* langue, c'est accepter tacitement la définition *officielle* de la langue *officielle* d'une unité politique » (Bourdieu, 1992: 27). Cette conception de la langue permet d'asseoir un pouvoir et prétend niveler les différences qui existent entre locuteurs. En Afrique noire par exemple, la langue française s'est tenue du côté du pouvoir : avoir la maîtrise de la langue, c'était s'assurer une mainmise. Cependant, cette représentation de la langue a beaucoup évolué, sans compter que son histoire n'est pas identique partout : ainsi au Québec et ailleurs, on lutte depuis longtemps pour une autonomisation de la langue (Riffard, 2008).

De cette façon, les théories sur la(les) langue(s) ont dégagé plusieurs pistes et proposé différentes notions, notamment celle d'*insécurité linguistique*, développée par Klinkenberg (1994, 2003) qui a permis d'approfondir la notion de *collectivités francophones périphériques*. Face au centre (c'est-à-dire essentiellement Paris), les écrivains des zones périphériques peuvent adopter deux stratégies: soit une autonomisation et une création d'un champ culturel distinct, soit « un effort d'assimilation au champ parisien ou au moins le désir de reconnaissance de la part des instances de consécration de ce centre » (Klinkenberg, 2003: 52).

Un autre concept, celui de *conscience linguistique* emprunté par Ricard à Weinrich (1990) interroge « la place de la langue dans la conscience des écrivains » (Ricard, 1995: 40). L'écriture s'inscrit dans la connaissance de la multiplicité des langues, l'éclatement des discours, souvent diglossiques et hétérogènes. Ce concept permet de



ressaisir les faits de langue dans les textes qu'ils soient liés à l'oralité, au plurilinguisme ou à l'interlangue. Rappelons que la destruction des langues vernaculaires, même si elle n'a pas toujours été visible ni dénombrable, a entraîné des effets qui sont particulièrement sensibles pour les anciens colonisés ou dominés. Le langage ne va pas de soi et ce phénomène est sans doute accru pour l'écrivain postcolonial. Dépossédé de ses mots, il est condamné à *penser* la langue. Dès lors, cette compréhension donne lieu à des pratiques d'écritures spécifiques destinées à contourner cette situation. C'est dans ce cadre que Gauvin (1999, 2003) considère que les littératures francophones réfléchissent, non seulement sur la langue, mais également sur la manière dont s'articulent les rapports entre langue(s) et littérature(s). L'écrivain est contraint de *penser* sa langue et ces littératures de *l'intranquillité*¹ révèlent une *surconscience linguistique* :

C'est-à-dire une conscience particulière de la langue qui devient ainsi un lieu de réflexion privilégié et un désir d'interroger la nature du langage et de dépasser le simple discours ethnographique (...) Cette surconscience est aussi une conscience de la langue comme espace de fiction voire de friction: soit un imaginaire de et par la langue. (2003: 19)

Dans le même sens, Moura (1999) propose d'appeler *hétérolinguisme* cette présence de divers idiomes, c'est-à-dire cette pluralité langagière. Il est ainsi possible de discerner le sens des stylistiques très variées mises en œuvre dans ce type d'écritures : interlangue, métissage et créolisation. C'est dans ce cadre que peut prendre place et signification la (re)construction écrite des oralités traditionnelles brisées ou disparues. Ce travail sur la langue génère des formes complexes, des dispositifs qui font éclater les cadres

¹ En faisant référence à Fernando Pessoa.

rigides d'une langue monolingue et normative. Des écrivains aussi divers qu'Alain Mabanckou, Tanella Boni, Alioune Badara Coulibaly, Monique Agéonor, Raphaël Confiant, Patrick Chamoiseau, Éric Essono Tsimi ou Boualem Sansal, effectuent un véritable travail sur la langue française en y apportant les inflexions de leurs langues, de leurs imaginaires et de leurs histoires. Il est intéressant de suivre l'évolution de cette littérature qui trace des voies nouvelles dans une langue revisitée en profondeur dont il faut tenir compte, pour la réflexion sur les catégorisations francophones. Ces différentes théories sur la(les) langue(s) d'écriture ont en commun d'interroger la question de la langue *de* et *pour* l'écrivain. Ce qui apparaissait avant comme l'élément rassembleur ou le point d'arrivée, c'est-à-dire écrire en langue française, devient désormais le point de départ de nouvelles approches (Riffard, 2008).

Littératures mineures/majeures

Il s'agit donc, peut-être, de mettre à égalité tous les écrivains de langue française, et de remplacer le rapport écrivain francophone/français par le rapport écrivain mineur/majeur (Voir Deleuze & Guattari, 1975 ; Klinkenberg, 2003). Mais ces écrivains mineurs recouvrent une réalité transfrontalière ou déterritorialisée, ils sont ceux qui désirent, comme le dit Deleuze: « faire crier, faire bégayer, balbutier la langue en elle-même » (1993: 138), qu'ils soient hexagonaux ou non. Nul besoin de vivre hors de France pour être un écrivain mineur. Tout écrivain, est de fait, dans un rapport d'étrangeté par rapport à sa propre langue, et la réécrit, la réinvente sans cesse. Que le français soit en concurrence avec d'autres langues, ou qu'il se trouve dans un rapport conflictuel au français hexagonal, le choix de son adoption, pour un écrivain hors de France, n'est en effet pas neutre: écrire devient un véritable *acte de langage* (Gauvin, 2003) car le choix de la langue d'écriture est révélateur



d'un procès littéraire plus important que les procédés mis en jeu. Dans une telle situation, l'écriture « se fait synonyme d'inconfort et de doute » (Gauvin, 2003), mais cet inconfort est profondément fécond. Tout écrivain doit donc négocier son rapport à la langue commune : « les littératures périphériques sont alors considérées comme emblématiques de la condition même de l'écrivain » (Gauvin, 2003). De ce fait, l'écrivain non-hexagonal est soumis à l'amère et douce condamnation de *penser* la langue. Beniamino définit la francophonie littéraire comme :

La forme moderne d'un ensemble de phénomènes liés à la rencontre avec l'Autre – dont on peut mettre en débat les origines historiques – mais dont la spécificité serait de lier la perspective de l'altérité à la question de la langue au sens socio-symbolique et sociolinguistique dans une perspective de domination » (2003: 20).

Nous voyons bien que la francophonie littéraire a un sens parce qu'elle est une somme d'« expériences discordantes » qui ne relèvent pas seulement de la domination coloniale mais aussi de la domination en un sens plus général. Cependant, nous pouvons nous demander si ceci suffit à faire un ensemble cohérent d'écrivains francophones. Il nous semble nécessaire d'étudier le rapport des écrivains francophones entre eux mais aussi de les intégrer au groupe des études littéraires en langue française. Ceci permettrait d'étudier les œuvres pour elles-mêmes, sans accorder plus d'importance à l'écrivain et aux raisons qui influent sur ses choix d'écriture qu'au texte même (Voir Iundt, 2009). Il est, pour cela, important de (re)venir aux discours des écrivains eux-mêmes. L'expérience de l'écrivain francophone, dans son discours, se rapproche beaucoup de celle de tout écrivain: désarroi devant l'étrangeté de la langue, plaisir d'en créer une nouvelle. Une expérience de la langue commune à chacun, langue qui, comme le défend Raharimanana dans *Pour une*



littérature-monde, est étrangère justement parce qu'elle appartient à tous :

et vous la reprenez, tentez de la reprendre, elle est loin déjà, vous l'appellez, vous l'implorez, vous la séduisez, vous l'insultez, vous ne la cédez pas au silence, elle vient, vous la couchez sur la feuille et vous réinventez tout, en présence de toutes les langues qu'elle aime plus que tout... (Raharimanana, 2007: 313)

Entre les langues

Il est essentiel d'explorer les zones de contacts. Selon Glissant (1996) ce qui caractérise notre temps, c'est l'imaginaire des langues, c'est-à-dire la présence de toutes les langues du monde. Les littératures contemporaines sont incontestablement habitées par le plurilinguisme, c'est-à-dire la présence de deux ou plusieurs langues. La notion de francophonie elle-même suggère la présence d'autres langues (Riffard, 2008). Traductions, auto-traductions, réécritures, écritures bilingues alternées ou concomitantes permettent à de nombreux écrivains de créer dans ce mouvement des langues, à la recherche d'une *langue encore inouïe* (Derrida, 1996) d'une *langue tierce* (Ricard, 1995), d'une *bi-langue* (Khatibi, 1992) ou, tout simplement, de *leur* langue d'écriture (Marques, 2011, 2012). Quels effets littéraires peuvent avoir ces juxtapositions, superpositions de langages et d'imaginaires ? Un travail sur les contacts et sur les passages de langues est pour cela fondamental :

Passer de la critique des littératures francophones à une théorie de ces littératures qui posent – faut-il le rappeler – à la fois le problème de la divergence de formes de la littérature écrite en français et celui de la coexistence de littératures écrites dans des langues différentes à l'intérieur d'une même formation sociale, identifiée ou non par le concept de nation. (Beniamino, 1999: 213)



Littérature transnationale / Littérature-monde

L'idée même d'être un écrivain francophone peut être vécu comme pénalisant, comme l'affirme Le Bris « le mot francophonie est devenu un obstacle, entérine une ségrégation. À preuve, le nombre pour le moins limité d'écrivains qui se revendiquent « francophones » (2007: 45). Nous voyons bien que ce type de littérature revendique une autre dénomination. Dans ce sens, le manifeste *Pour une littérature-monde*, signé par un collectif de quarante-quatre écrivains et relayé par un livre paru trois mois plus tard chez Gallimard, a réuni vingt-sept textes-professions de foi, qui revendiquent l'émergence d'une littérature de langue française transnationale qui marque la fin d'une francophonie héritée de l'empire colonial. Ce manifeste prétend ainsi une nouvelle conception de la littérature, qui permettrait de sortir de la problématique français/francophone, et d'entrer dans la littérature dite *monde*, c'est-à-dire ouverte sur le monde et *consciente* de la diversité de ses influences, de pousser les écrivains à ne plus « s'auto-exiler de la littérature française », à l'instar de Nimrod qui exhorte les écrivains à s'approprier pour de bon la langue française : « Cessons de considérer le français comme une langue étrangère. C'est nous rendre complices d'une attitude qui désavoue notre vocation » (2007 : 233). Comme l'affirma Porra (2008, 2010), pour arriver à une dédramatisation de la problématique linguistique et culturelle semblable à la situation du monde anglophone, le chemin est encore long et passe nécessairement par une désacralisation de la pensée de la langue française. La croyance en une légitimité linguistique, culturelle et universalisante est encore très répandue et fonctionne comme le ressort essentiel de la pensée centralisatrice, y compris dans la perception de littératures de langue française, francophones ou autres. Si de nombreuses littératures dites postcoloniales ont réagi



à cette question de façon subversive, notamment à travers l'hybridation, des auteurs d'expression française, notamment issus d'espaces non francophones, ont largement contribué à entretenir cette mythologie liée à la langue et à reproduire les valeurs les plus conservatrices du centre, que ce soit au niveau esthétique ou idéologique. De plus,

ce rapprochement peut réveiller des peurs ancestrales du déclin culturel et national qui, sous le poids d'une mondialisation sous domination anglo-saxonne, s'accélérerait de façon dramatique jusqu'à aboutir à la disparition des spécificités culturelles (en particulier françaises). Il suffit pour s'en convaincre de voir quelle passion ce débat a déclenché, y compris en dehors de la sphère culturelle. La multiplication des réactions politiques à la publication du manifeste est en cela symptomatique (2008 : 47).

Cette piste de la *littérature-monde* en est une parmi d'autres car tous les écrivains ne la revendiquent pas mais il est intéressant de noter que les écrivains dit francophones souhaitent dépasser depuis longtemps ce cadre et cette dénomination. Pour qu'un véritable changement s'opère il est nécessaire de développer les éditions et les diffusions locales des littératures, pour en finir avec la domination parisienne (Voir Panaïté, 2012). L'opposition entre le centre et la périphérie ne peut être contournée que si les circuits du livre suivent un itinéraire de relations. Pour cela, la périphérie doit se doter d'infrastructures suffisantes pour lui permettre de concurrencer la capitale française (Albert, 2008). Ce n'est que comme cela que, selon nous, une véritable littérature-monde pourra advenir.

Bibliographie

« Pour une littérature-monde en français » in *Le Monde des Livres*, 16 mars 2007.



ALBERT, Christiane (2008). « La littérature-monde en français » : une nouvelle catégorie littéraire ? », ALBERT, Christiane, KOUVOUAMA, Abel, PRIGNITZ, Gisèle, *Le statut de l'écrit*. Pau: Presses Universitaires de l'Université de Pau, pp.161-170.

BENIAMINO, Michel (1999). *La francophonie Littéraire. Essai pour une théorie*. Paris: L'Harmattan.

BENIAMINO, Michel (2002). « Convergence et divergence dans les littératures en français: quelques réflexions sur les études francophones », RIESZ, János, PORRA, Véronique (éds). *Enseigner la Francophonie*. Bayreuth: Bayreuther Frankophonie Studien, pp.9-26.

BENIAMINO, Michel (2003). « La francophonie littéraire », D'HULST, Lieven, MOURA, Jean-Marc (éd.). *Les études littéraires francophones: état des lieux*, actes du colloque de mai 2002. Lille: Éditions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle.

BOURDIEU, Pierre (1992). *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Paris: Le Seuil.

BLACHÈRE, Jean-Claude (1993). *Négritures. Les écrivains d'Afrique noire et la langue française*. Paris : L'Harmattan.

CASANOVA, Pascale (1999). *La République Mondiale des Lettres*. Paris: Éditions du Seuil.

DELEUZE, Gilles (1993). *Critique et clinique*. Paris: Minuit.

DELEUZE, Gilles, GUATTARI, Félix (1975). *Kafka Pour une littérature mineure*. Paris: Minuit.

DERRIDA, Jacques, (1996). *Le monolinguisme de l'autre*. Paris: Galilée.

FONKOUA, Romuald, Pierre, HALEN (dirs.) (2001). *Les champs littéraires africains*. Paris: Karthala.

FOUCHE, Michel (1991). *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*. Paris: Fayard.

GARNIER, Xavier (2003). « La littérature francophone, une affaire de style ? », D'HULST, Lieven, MOURA, Jean-Marc (éd.). *Les*



études littéraires francophones: état des lieux, actes du colloque de mai 2002. Lille: Éditions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle.

GAUVIN, Lise (1999). « Écriture, surconscience et plurilinguisme : une poétique de l'errance », ALBERT, Christiane (dir.) *Francophonies et identités culturelles*. Paris: Karthala, pp.13-29.

GAUVIN, Lise (2003). « La notion de surconscience linguistique et ses prolongements », D'HULST, Lieven, MOURA, Jean-Marc (éd.). *Les études littéraires francophones: état des lieux, actes du colloque de mai 2002*. Lille: Éditions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle, pp.99-112.

GAUVIN, Lise (2004). *La fabrique de la langue*. Paris: Seuil.

GLISSANT, Edouard (1996). *Introduction à une poétique du divers*. Paris: Gallimard.

GONTARD, Marc, GRAY, Denise (1997). *Regards sur la francophonie*. Rennes: Plurial.

HALEN, Pierre (2001). « Constructions identitaires et stratégies d'émergence : notes pour une analyse institutionnelle du système littéraire francophone », *Études françaises*, vol. 37, 2, pp. 13-31.

HALEN, Pierre (2003). « Le système littéraire francophone », in *Les études littéraires francophones : état des lieux. Actes du colloque 2-4 mai 2002*, D'HULST, Lieven, MOURA, Jean-Marc (éds.). *Les études littéraires francophones: état des lieux, actes du colloque de mai 2002*. Lille: Éditions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle, pp.25-37.

INTERNATIONALE DE L'IMAGINAIRE (2006). *Cette langue qu'on appelle le français - L'apport des écrivains francophones à la langue française*. Paris: Babel.

IUNDT, Sarah (2009). « Retour sur la notion de littérature », *Malfini*, <<http://cedille.ens-lyon.fr/malfini/document.php?id=128> >



JOUBERT, Jean-Louis (1981). « Le vaudou sans peine (ou réflexion sur l'épistémologie et la méthodologie des études francophones) », *Études françaises en Europe non-francophone*, Romanica Wratislaviensia, vol. XVII, 613, pp.182-190.

KESTELOOT, Lilyan (1963). *Les écrivains noirs de langue française, naissance d'une littérature*. Bruxelles: Université libre de Bruxelles.

KHATIBI, Abdelkebir (1992), *Amour bilingue*. Casablanca: Edif.

KLINKENBERG, Jean-Marie (1994). « Insécurité linguistique et production littéraire. Le problème de la langue d'écriture dans les lettres francophones », FRANCARD Michel et *al.* (dir.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. Louvain-la-Neuve: Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain, XIX, 3-4, pp.71-80.

KLINKENBERG, Jean-Marie (2003). « Autour du concept de langue majeure », GAUVIN, Lise, BERTRAND, Jean-Pierre (dirs.). *Littératures mineures en langue majeure*. Bruxelles-Montréal: P.I.E.-Peter Lang-Les Presses de l'Université de Montréal.

LE BRIS, Michel, ROUAUD, Jean (dirs.) (2007). *Pour une littérature-monde*. Paris: Gallimard.

MABANCKOU, Alain (2006). « La francophonie, oui, le ghetto, non! », *Le Monde*, 19 mars.

MAINGUENEAU, Dominique (1987). *Nouvelles tendances dans l'analyse du discours*. Paris: Hachette.

MAKINE, Andreï (1996). « La question française », *La Nouvelle Revue Française*, 517, pp.4-19.

MARQUES, Isabelle Simões (2011). « Autour de la question du plurilinguisme littéraire, La textualisation des langues dans les écritures francophones », *Les Cahiers du Grelcef*, 2, 2011, pp.227-244.



MARQUES, Isabelle Simões (2012). « Écrivains et rapports aux langues: le cas du français comme langue d'écriture », *Intercâmbio*, 2^a série - 4, pp.220-234.

MOÏ, Anna (2005). « Francophonie sans français », *Le Monde*, 25 novembre.

MOURA Jean-Marc (1999). *Littératures francophones et théorie postcoloniale*. Paris: PUF.

MOURA, Jean-Marc (2006). « Postcolonialisme et comparatisme », *Vox Poetica*, <<http://www.vox-poetica.org/sflgc/biblio/moura.html>>

MOURALIS, Bernard (1984). *Littérature et développement: essai sur le statut, la fonction et la représentation de la littérature négro-africaine d'expression française*. Paris: Silex édition.

MOURALIS, Bernard (2001). « Des comptoirs aux empires des Empires aux Nations: rapport au territoire et production littéraire africaine », BESSIÈRE Jean, MOURA Jean-Marc (eds.), *Littératures postcoloniales et francophonie*. Paris: Honoré Champion, pp.11-26.

MOUSSELARD, Olivier-Pascal (2007). « La littérature française enfermée dans un ghetto ? », *Télérama*, 16 juin.

PANAÏTE, Oana (2012). *Des littératures-mondes en français. Écritures singulières, poétiques transfrontalières*. Rodopi Press : Amsterdam/New York.

PORRA, Véronique (2008). « Pour une littérature-monde en français » Les limites d'un discours utopique, *Intercâmbio*, n° 1, 2^a série, pp.33-54.

PORRA, Véronique (2010). « Malaise dans la littérature-monde (en français) : de la reprise des discours aux paradoxes de l'énonciation », *Recherches & Travaux*, 76, pp.109-129.

RICARD, Alain (1995). *Littératures d'Afrique noire*. Paris: CNRS/Karthala.



RIFFARD, Claire (2008). « Francophonie littéraire: quelques réflexions autour des discours critiques », *Item*, <<http://www.item.ens.fr/index.php?id=207602>>

RUSHDIE, Salman (1993). « La littérature du Commonwealth n'existe pas », *Patries imaginaires. Essais et critiques 1981-1991*. Traduit par Aline Chatelin. Paris: Christian Bourgois, pp.77-87.

SAÏD, Edward (1980). *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*. Paris: Seuil.

TOUGAS, Gérard (1973). *Les écrivains d'expression française et la France*. Paris: Denoël.

WEINRICH, Harald (1990). *Conscience linguistique et lectures littéraires*. Paris: Maison des Sciences de l'Homme.